



## ZONE DE DISTRIBUTION : S. VERN-ST CHINIAN

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<p><b>2024</b> L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.</p>	<p><b>A</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>A : Eau de bonne qualité</li> <li>B : Eau de qualité convenable</li> <li>C : Eau de qualité insuffisante</li> <li>D : Eau de mauvaise qualité</li> </ul> <p>Indicateur 2023 : A</p>

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : LINQUIÈRE NORD, LINQUIÈRE SUD, MALIBERT. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1740 personnes sur 1 commune (SAINT-CHINIAN). Le responsable des installations est : « SIVOM ORB ET VERNAZOBRES ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SIVOM ORB ET VERNAZOBRES » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

PARAMÈTRE	Qualité	Détails
<b>BACTÉRIOLOGIE</b>	<b>A</b> Très bonne qualité	<p>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</p> <p>Nombre de prélèvements : 12 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml</p>
<b>NITRATES</b>	<b>A</b> Très bonne qualité	<p>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</p> <p>Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 4,75 mg/L Valeur maxi : 5,1 mg/L</p>
<b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b>	<b>A</b> Très bonne qualité	<p>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</p> <p>Nombre de prélèvements : 4 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 296 Valeur maxi : 0 microgramme/L</p>
<b>TURBIDITÉ</b>	<b>A</b> Très bonne qualité	<p>Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.</p> <p>Nombre de prélèvements : 12 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0,67 NFU</p>
<b>DURETÉ</b>	Eau peu calcaire	<p>Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.</p> <p>Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 19,2 °f Valeur maxi : 20,1 °f</p>

### Quelques conseils

<b>ADOUCCISSEUR</b>	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
<b>SÈCHERESSE</b>	En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation de l'eau du robinet pour les usages autres qu'alimentaires et d'hygiène corporelle.
<b>PLOMB</b>	Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
<b>RÉSEAU PRIVÉ</b>	Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

### Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 02/06/2025

UDI 034000537

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

